



Réunion du 3 Mai 2012 au M.I.N

Le président Michel VASSALLO ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres du Bureau.

Appel des membres :

Présents : Mesdames DAGNEAUX et DEWARLINCOURT.
Messieurs VASSALLO, LONGETTI, BERNIER, BOURGUIGNON,
SAVELLI, TOUSSAINT, ESPIEU, BLAIVE.

Excusés : Messieurs N.IONNIKOFF, FORMA, PERRET.

Clubs représentés :

**NICE CPC - LE CANNET CA - VILLENEUVE-LOUBET - LA SEMEUSE -
MOUANS-SARTOUX - VENCE.**

Ordre du jour :

- Infos du Président
- Point sur les commissions
- Point sur les compétitions
- Questions diverses

◆ ◆ ◆

Séverine Dagneaux assure le secrétariat de séance.

Approbation du CR du 04 Avril 2012 :

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

◆ ◆ ◆

Informations du Président :

La Caravane du Sport :

Il reste quelques dates de disponibles (cf pièce jointe).

◆ ◆ ◆

Point sur les commissions :

Commission féminine :

Le règlement ainsi que les demandes d'inscriptions pour le critérium féminin par équipe de deux ont été diffusés à tous les clubs.

Ce critérium est ouvert à toutes les féminines licenciées du Département, le seul critère concernant « la paire » est le cumul de points qui ne doit pas être supérieur à 2399.

Commission jeunes et technique :

Inter-comités : se dérouleront du 22 au 24 juin à la Roche sur Foron (74)

La délégation sera composée de 4 équipes :

- 1 équipe minime garçons
- 1 équipe benjamins garçons
- 1 équipe poussins garçons
- 1 équipe benjamines

La Commission attend les derniers résultats pour donner la liste des 20 jeunes qui se verront offrir un tableau lors du tournoi de Nice.

Commission sportive :

RAS.

Le point financier :

Le trésorier présente l'état d'avancement de la réalisation du budget prévisionnel. L'exercice comptable 2011/2012 sera bénéficiaire.

Un projet de budget prévisionnel est présenté et adopté par le CD. Les principales orientations sont les suivantes :

- Suppression des compétitions qui n'ont pas été organisées les dernières saisons (challenge féminin, Tournoi des entreprises) et du Championnat Corporatif qui est géré intégralement au niveau de la Ligue.
- Ajout Journée des féminines / maintien du championnat féminin
- Prise en compte demande GAD (frais de déplacement pour visites aux clubs et Mairies) et formation arbitrage (tenues et matériel)
- Maintien des aides aux clubs au même niveau
 - Abattement de 500 euros de licences traditionnelles pour les nouveaux clubs
 - Aide CF pour les Jeunes : 80 euros pour chaque tour de N1 en dehors de CA et 50 euros pour chaque tour de N2 en dehors de CA.

En ce qui concerne les tarifs, il a été décidé :

- que le CDAM ne prendrait pas de part sur les réaffiliations pour la saison 2012/2013 et sur les mutations de mai/juin 2012 et de la saison 2012/2013 (10 voix pour)
- que, pour les réaffiliations de la saison 2013/2014, le CDAM prendra une part de 8 euros par club (6 voix pour / 4 voix contre)
- que, pour les mutations qui auront lieu en mai/juin 2013 et au cours de la saison 2013/2014, le CDAM ne percevra pas de part (6 voix pour / 4 voix contre)
- d'approuver la proposition du trésorier de part départementale pour les licences et le critérium fédéral.

- Part départementale licences : 8 euros pour S/V, 6 euros pour les J, 10,65 euros pour les M/C et 5,65 euros pour les B/P
- Part départementale Critérium fédéral : 5,5 euros pour les S/V, 7,80 euros pour les J, 6,80 euros pour les M/C et 6,0 euros pour les B/P



Point sur les compétitions :

Critérium fédéral (finales départementales):

Les finales départementales par catégories séniors, poussins-benjamins auront lieu le 08 mai à Menton. Les inscriptions seront closes le 6 mai à 20h.

Nous rappelons également que les finales sont libres et ouvertes à tout le monde.

Championnat par équipes :

Les finales se dérouleront le 13 mai à Mouans-Sartoux.

Championnat Corpo :

La finale se déroulera le 10 mai à Vence entre le Gazelec et Amadéus 1.

Coupe des Alpes Maritimes :

Les finales se dérouleront le 13 mai à Mouans-Sartoux.



Questions diverses :

Préparation de l'Assemblée Générale Départementale du 16/06/12 :

_ Lieu et préparation : l'AG se déroulera à Mandelieu.

Le matin : préparation de la salle

Le midi : déjeuner à l'Arlequin

14h30 : appel des clubs

15h : début de l'AG extraordinaire : Afin de préparer l'AGE, Mr Savelli nous fait part des modifications des statuts et du règlement intérieur.

Le Comité Directeur approuve les modifications aux statuts et au règlement intérieur proposées par le responsable de la commission statuts et règlements et qui sont jointes à ce compte rendu.

15h30 : début de l'AG ordinaire

_ Calendrier :

-Questions diverses : celles-ci doivent être envoyées au Président avant le 16 mai.

-Invitation des personnalités : 16 mai

-Les rapports sont à rendre pour le 20 mai

-Retour des candidatures : avant le 27 mai le cachet de la poste faisant foi.

Un modèle de lettre de candidature à reprendre sur papier libre et la fiche de renseignement accompagnant la lettre de candidature sont joints à ce présent compte rendu.

Lors de cette réunion la lettre K a été tirée au sort. De ce fait les futurs candidats seront placés d'après cette lettre.

-Décompte des licences au 31/05

-Ordre du jour à envoyer avant le 1^{er} juin

-Menu pour 1^{er} juin

_ Appel à candidatures : 19 places sont à pourvoir dont 3 réservés aux féminines.

Aides aux clubs : Ces aides sont exceptionnelles et ont été votées par le Comité pour la saison en cours uniquement. La note de frais doit être jointe lors de la demande au Président.

_ Aide à la formation : pour les techniciens des clubs qui ont suivi une formation complémentaire (baby-Ping ou Fo de Fo ou autre...) pour transformer leur BE1 en DEJEPS durant la saison 2011/12 à concurrence de 150 euros par technicien

_ Aide aux Vétérans qui ont participé au Championnat de France : 100 € par participant.

_ Aide aux clubs participants aux Inter-clubs Nationaux : 200 € par équipe participante.

Le Président lève la séance à 22 H 40

La prochaine réunion est l'Assemblée Générale du 16 Juin 2012 à Mandelieu.

◆ ◆ ◆

Le Président

La Secrétaire de séance

Michel VASSALLO

Séverine DAGNEAUX